

#lejourdaprès

12 propositions pour une relance économique vertueuse en Occitanie

« Prévenir vaut mieux que guérir », jamais ce dicton n'aura trouvé plus cruelle illustration ni plus forte actualité.

Pour de nombreux adhérents d'Envirobot Occitanie, acteurs du développement durable dans le bâtiment, les prochains mois, et possiblement les prochaines années sont inquiétantes : allons-nous ajourner la transition écologique au nom de la nécessité économique ? Il est très difficile de savoir ce qui se passera de l'échelon mondial à la plus petite opération de construction, donc de répondre à cette interrogation. Chaque échelle de territoire peut d'une part choisir l'une ou l'autre des voies et même un panachage des deux, dans des proportions différentes. D'aucuns diront que l'économie primera, parce que l'offre, publique ou privée, sera restreinte par les gigantesques dépenses dues au coronavirus et la rareté du crédit. Nous serons donc emportés dans un courant pragmatique libéral de marché.

D'autres diront au contraire que le risque du changement climatique est bien plus grave que celui du coronavirus, et que « chat échaudé craignant l'eau froide », nous avons bien compris les conséquences de l'impréparation, et que nous allons prendre les bonnes mesures préventives pour ne pas avoir à tenter de guérir dans la précipitation plus tard, si tant est que cela soit possible et que la crise climatique ne nous mène pas à l'effondrement civilisationnel que certains nous promettent.

Le ministre de l'économie plaide pour un renforcement

de l'engagement dans la transition écologique. Une organisation patronale a demandé au gouvernement de surseoir à certaines mesures favorables à la transition écologique. Si cette dernière position n'étonne personne étant donnée d'où elle est prononcée, il est clair que les difficultés qui freinent aujourd'hui l'enthousiasme de l'engagement dans la transition écologique de la part de cette organisation, seront bien plus importantes dans quelques années, et rendront le chemin vers un monde respectueux de l'environnement beaucoup plus difficile encore. Il faudra faire le chemin que nous avons à faire aujourd'hui, additionné de celui qu'il aurait fallu faire pendant ces années, neutralisées et donc perdues. Ce qui revient à dire que, dans ce cas-là, aujourd'hui, surseoir, c'est abandonner. Faut-il rappeler que les dix mois consécutifs les plus chauds jamais enregistrés par Météofrance sont les dix derniers mois, et que quatre des cinq dernières années font partie des plus chaudes jamais enregistrées ?

L'hécatombe provoquée par le coronavirus est possiblement limitée. Pour le changement climatique, le « score » est bien entendu aussi inconnu, mais il sera à terme assurément effroyable. Si nous en sommes aux probabilités sur de nouvelles occurrences ou sur leur future puissance toxique en direction des humains, pour le coronavirus, seules les échéances, le calendrier, demeurent flou pour le changement



climatique. La probabilité pour qu'il se produise est de 100%. Il est d'ailleurs déjà en cours. Et les bouleversements sociaux qui y sont liés sont aussi possiblement énormes. Sans compter que, « cerise sur le gâteau », rien n'empêche la survenue d'un pic de pandémie ou une catastrophe naturelle de portée continentale ou mondiale pendant une phase critique de changement climatique.

On peut craindre aussi que la perte d'emploi en France devienne plus fréquente, et même banale. Il est probable que si nous n'agissons pas assez en direction des actuelles et des futures victimes de cette crise, les files de sans emploi supplémentaires vont s'allonger devant les bureaux d'aide sociale. Le coronavirus a montré la béance de notre organisation productive : faire fabriquer loin des biens de première nécessité sanitaire, quand les transports sont à l'arrêt, est probablement la plus formidable erreur de ces dernières décennies. Relocaliser rapidement et sérieusement sera donc un très bon principe économique désormais. De même que la généralisation du télétravail. En tous cas, les adhérents d'Envirobot Occitanie l'espèrent. Et former, et reconnaître que les métiers manuels, de savoir-faire rigoureux, sont nécessaires ici, sera aussi une très bonne mesure. Des secteurs vont perdre des emplois, il faut souhaiter que d'autres plus vertueux, en gagnent. Un formidable défi sur la réorientation et la formation s'ouvre devant nous.

Pour l'ensemble des adhérents d'Envirobot Occitanie, le choix se porte donc sur un renforcement de l'engagement vers la transition écologique. Produire du bâtiment qui freine le changement climatique devient plus impérieux que jamais en cette année

2020. Dans le choc social, difficilement évitable, qui va se produire, il va falloir être solidaires. Les délibérations dans les associations, dont Envirobot Occitanie, font partie en tout premier chef des mesures de sociabilité, de rencontre et de solidarité. La culture associative est déterminante pour garder l'esprit ouvert sur ces enjeux environnementaux. Dans la pratique de chacun, l'engagement en faveur de la frugalité, du réemploi de matériaux, des économies d'énergie et de matière, d'une bonne gestion des déchets, du respect des plus fragiles, doivent être des valeurs structurantes de nos prochains chantiers. Et pour probablement très longtemps.

Une chose enfin : la fameuse théorie mathématique dite « du chaos », qui prétendait qu'un battement d'aile de papillon en quelque endroit de la planète pouvait devenir un ouragan à l'autre bout, a trouvé ces derniers mois sa démonstration.



0- AMORTIR LE CHOC ÉCONOMIQUE POST COVID

Le trou dans l'économie provoque et va plus encore le faire dans les prochains mois un gouffre pour l'emploi.

> Proposer un plan de sauvetage de l'économie contenant des mesures favorisant l'emploi, en ciblant des axes cohérents avec la feuille de route vers la transition écologique. Dit autrement : limiter la «relance» aux seules activités les plus vertueuses.

1- S'APPUYER SUR LES VALEURS DE FRUGALITÉ, SOBRIÉTÉ ET RÉSILIENCE DES BÂTIMENTS ET DES AMÉNAGEMENTS

Les opérations de démolition-reconstruction sont malheureusement préférées à la requalification. Les règles du bioclimatisme des bâtiments sont souvent sous-exploitées.

- > Mettre en avant les principes et les valeurs véhiculées par BDO et QDO.
- > Donner aux autorités décisionnaires et aux instructeurs des autorisations de construire et d'aménager (y c lotissement) un rôle d'incitation à des pratiques vertueuses.
- > Rendre obligatoire une évaluation du bâtiment en usage.

2- METTRE L'USAGER AU CENTRE DE LA RÉFLEXION DE PROJET ET DE L'ACTION

L'association dans les projets des usagers, citoyens, clients est encore, bien souvent, insuffisante. Le manque de savoir-faire et le changement culturel nécessaire dans la relation concepteur - utilisateur expliquent cette situation.

- > Systématiser les approches de type AMU dans les politiques publiques.
- > Sensibiliser et former aux questions d'usage.
- > Valoriser les bonnes pratiques par des retours d'expérience de co-construction, concertation, participation.
- > Aider à retrouver la confiance des clients envers les entreprises et arrêter les campagnes trop simplistes (isolation à 1€ ou chaudière à 1€)
- > Favoriser les démarches de co-construction avec les citoyens pour l'aménagement.

3- SOUTENIR PRIORITAIREMENT LES OPÉRATIONS ET ACTIONS EN FAVEUR DE LA RÉNOVATION QUI SOIENT REPRODUCTIBLES

L'impact carbone positif du bâti existant, mais également son impact sur les sols, la biodiversité... est bien supérieur à celui de la construction neuve.

- > Engager la suppression des aides à la construction neuve
- > Engager un grand investissement dans la rénovation de l'existant (bâti et quartiers) avec des matériaux adaptés et achetés dans un environnement proche
- > Valoriser, y compris par des inaugurations très médiatisées, la rénovation de l'existant.

4- APPROFONDIR LA COHÉRENCE DE LA SUB- SIDIARITÉ DES POLITIQUES PUBLIQUES

La complexité des dispositifs d'incitation et de financement accroît la perplexité des particuliers. La compatibilité aisée avec l'existant n'a pas été suffisamment envisagée. On constate donc un décalage entre les objectifs visés et les feuilles de routes établies ou les actions déployées par les acteurs de terrain.

- > Tenir annuellement une conférence Etat , Région , Ademe, pour identifier les améliorations possibles dans la mise en cohérence des politiques publiques.
- > Considérer comme priorité absolue la transition rapide vers des modes de vie et une économie décarbonés.
- > Ne pas baser les budgets sur la croissance, et équilibrer le budget de la nation.
- > Fixer des seuils E et C en ligne avec les objectifs de la COP 21 dans la nouvelle réglementation environnementale RE2020 et avancer son calendrier.
- > Intégrer dans la RE2020 un indicateur pertinent de stockage carbone. Rêvons un peu, imposer pour cet indicateur un seuil minimal.
- > Définir des quotas d'énergie rattachés aux territoires
- > Inciter à l'investissement dans les TPE et PME et au financement participatif.

5- ENGAGER LA FORMATION DES ÉLUS ET DES AGENTS PUBLICS ET, GLOBALEMENT, DES ACTEURS PROFESSIONNELS

Le manque de conscience et de savoir-faire méthodologique est une entrave, un frein pour des passages à l'acte d'actions vertueuses.

- > Créer des conférences annuelles sur les enjeux actuels du changement climatique.
- > Utiliser plus massivement les réseaux sociaux pour sensibiliser et interpeller.
- > Travailler avec les organismes de formation et représentatifs des fonctionnaires territoriaux.
- > Créer, au niveau de la Région, en relation avec l'AMF et les CAUE, un cycle de formation des élus.
- > Former des concepteurs et exécutants.

6- PRÉFÉRER UNE ÉVOLUTION DE LA VILLE (ET DE SES AMÉNAGEMENTS), PLUS DOUCE, PLUS VERTE, PLUS RÉVERSIBLE

Encore insuffisamment d'attention est portée au monde végétal et animal, dont les avantages sont indéniables pour le stockage du carbone, l'accueil et la préservation de la biodiversité ainsi que la création d'un cadre de vie apaisant et convivial.

- > Promouvoir les principes et les valeurs véhiculées par la démarche QDO, écoquartier.
- > Apprendre à économiser l'eau et mieux la gérer.
- > Déclarer l'eau bien public sous la responsabilité de l'état comme la santé.

- > Prendre en compte la biodiversité dès la conception de chaque projet.
- > Rendre des sols artificialisés à la nature, préserver et créer des corridors écologiques, accueillir des espèces, conserver les services écosystémiques...
- > Se donner les moyens de reconstruire la ville sur la ville.
- > Privilégier les mobilités actives et investir dans un réseau pérenne de pistes cyclables et transports en commun.
- > Améliorer le bien-être et le lien social par davantage de nature en ville.

7- PRENDRE EN COMPTE SYSTÉMATIQUEMENT LE BÂTI EN LIEN AVEC SES ABORDS ET SON CADRE DE VIE

L'impact carbone des aménagements et des abords du bâtiment peut être important. La qualité des abords influe de façon majeure sur la qualité de vie des habitants.

- > Inciter les communes et intercommunalités à davantage intégrer la qualité des espaces publics et l'impact des constructions, y compris en cas d'interventions privées sur l'habitat (lotissement par ex.)
- > Prendre davantage en compte les dessertes, l'impact social, énergétique et environnemental.

8- RENFORCER L'ÉCO- CONDITIONNALITÉ DES AIDES PUBLIQUES POUR LA RÉNOVATION ET LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS ET DES QUARTIERS

Un risque de dis-cohérence de l'action publique existe si des aides publiques sont accordées à des projets ou des structures ne s'inscrivant pas dans des pratiques vertueuses

- > Amener le dispositif Eco-chèque à privilégier un niveau de performance explicitement atteint et des rénovations bas carbone
- > Accompagner les aides publiques d'un engagement clair et vérifiable du bénéficiaire dans la lutte contre le réchauffement climatique et les inégalités, ainsi que dans l'amélioration des conditions de travail (santé notamment).
- > Réserver l'aide publique sur les programmes d'aménagement à ceux qui portent des démarches vertueuses durables (Écoquartiers, QDO,...) pour susciter de l'acculturation, des engagements et favoriser des proximités : équipements, lieux de travail et lieu de vie.
- > Étudier la mise en place d'un mécanisme de rémunération du stockage carbone.
- > Taxer le carbone de façon très progressive et incitative en définissant une feuille de route sur le long terme et en tenant compte du contexte social.
- > Orienter la stratégie REPOS vers la faible émission carbone et une décroissance pilotée et souhaitée.
- > Ne verser le solde des aides qu'après validation de la performance atteinte.

9- INTÉGRER LA DIMENSION SANTÉ- ENVIRONNEMENT DANS LE CADRE DE VIE BÂTI

La dimension santé - environnement est insuffisamment prise en compte. L'absence ou l'insuffisance de ventilation dans de nombreux bâtiments en est la première cause.

- > Sensibiliser les maîtres d'ouvrage aux questions de santé.
- > Inciter à effectuer des contrôles, notamment en termes de qualité de l'air et de l'eau.
- > Un focus particulier devrait être mis sur la ventilation.

10- FAVORISER LE DÉVE- LOPPMENT DES OUTILS NUMÉRIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Le développement du télétravail permet une réorganisation des territoires (urbains et ruraux) avec moins de déplacements et un repositionnement des territoires ruraux.

- > Créer une maison du numérique et du télétravail dans chaque canton pour permettre aux salariés, d'être en position de travail à l'extérieur du domicile de la famille,
- > Visualiser en image numérique les évolutions du territoire (impact des permis de construire, autorisations de travaux et déclarations de projet de travaux, en instruction ou à l'enquête publique)
- > Créer un espace pour la formation numérique et l'aide aux démarches des plus démunis mais aussi pour économiser des déplacements sans valeur ajoutée.

11- ANALYSER LES OPÉRATIONS DE BÂTIMENTS ET D'AMÉ- NAGEMENTS EN COÛT GLOBAL

La seule prise en compte du coût d'investissement est insuffisante pour juger de la pertinence d'une opération. Il en est de même pour la charge carbone qui doit être comparée au cas d'absence d'action.

- > Systématiser l'examen du coût global dans les démarches environnementales, comme BDO et QDO, et inciter à une quantification de la charge carbone (y compris en négatif des puits carbone).
- > Vérifier que la mutualisation d'équipements entre communes proches n'est pas écologiquement plus vertueuse.
- > Obliger aux missions TH (réglementation thermique), L (solidité des structures) et Hand (accessibilité des personnes handicapées) sur les chantiers avec bureaux de contrôle.

12- NE PAS STIGMATISER LE « SURCOÛT » DES OPÉRATIONS VERTUEUSES EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

Laisser croire que la qualité a nécessairement un coût nous semble une erreur. Le gain de confort, de performance, et de diminution de l'impact environnemental, associé aux bâtiments vertueux, est difficile à valoriser.

- > Les incitations, notamment sous forme d'aides publiques, doivent davantage reposer sur la qualité, les niveaux de performance environnementale et sociale et de confort atteints, que sur le surcoût "estimé".
- > Communiquer davantage pour massifier.

